

COMPTE-RENDU 1^{er} COMITE DE QUARTIER 12 février 2018 (18H30 à 20H00)

Convoqués : Habitants du centre-ville, lotissement les orangers, lotissement les Acacias

Etaient présents :

Madame Catherine ALTARE, maire de Puget-Ville

Monsieur Pierre ALLHEILLY, conseiller municipal

Monsieur Gérard BONGIORNO, conseiller municipal

Monsieur Frédéric BOYER, Adjoint en charge de la communication, évènementiel, tourisme, activités économiques, foires et marchés – Référent comité de quartier

Madame Françoise FESTOU, Adjointe en charge du patrimoine historique et des affaires culturelles

Monsieur Didier FOSSÉ, 1^{er} Adjoint en charge des affaires sociales, la jeunesse, petite enfance, affaires patriotiques, correspondant défense.

Monsieur Jean-Pierre ROUX, adjoint chargé des travaux, cadre de vie, sécurité, service des eaux, équipements sportifs et ERP.

Elisabeth HEULIN, assistante communication et évènementiel – référente comité de quartier

En tout une trentaine de personnes étaient présentes lors de cette première réunion.

SUJETS ABORDÉS

Les référents

- **Nous avons 4 candidats au poste de référent de quartier :**
 - Madame Heckmann Ingrid
 - Madame Houiller Florence
 - Monsieur Cauchard Michel
 - Madame Gal Céline
- **Nous avons décidé de garder les 4 référents. Nous déciderons de la façon de procéder pour une bonne organisation et une bonne gestion des doléances / idées émises par la population.**
- **Suggestion de réaliser une charte afin de mieux définir le rôle et la mission du référent.**

Exemple : informer les référents de quartier lors de changements ou de travaux afin qu'ils fassent le relai auprès des habitants. En effet les habitants se plaignent de ne pas être prévenus des travaux qui se passent sur la commune et d'être pris au dépourvu lorsqu'il y a des modifications de circulation. → Manque de communication
- **Nous devons également déterminer le mode de diffusion des informations concernant les référents aux résidents du quartier 1.**

- Soit diffuser le mail des référents
- Soit créer une adresse mail spécifique pour le référent
-

⇒ **Travailler de concert avec les référents afin d'améliorer les choses**

Voirie

- Chemin des aires la route est difficilement praticable. Il y a beaucoup de crevasses, nids de poules.
- Problème d'évacuation d'eau lors de fortes pluies
- Les gens roulent trop vite c'est dangereux pour les enfants et les personnes âgées

➔ **Les habitants réclament un ralentisseur pour sécuriser et une réfection de la voirie**

Circulation

- Le problème de circulation a été longuement abordé lors de cette réunion
 - Les nouvelles chicanes sur la rue de la libération

Réponse des élus => les chicanes ont permis de réduire la vitesse dans le centre-ville

- Les difficultés pour circuler à deux voitures
- La modification du plan de circulation en raison des travaux de l'école maternelle. Notamment la période où l'interdiction de tourner à gauche et à droite était en vigueur.
- Le fait que la circulation soit modifiée le samedi matin à cause du marché

Stationnement

Le stationnement en ville a été vivement critiqué.

Particulièrement l'incivilité, le stationnement anarchique malgré la création du parking drainant. La population ne voit pas d'amélioration.

- Un autre argument a été soulevé, celui des propriétaires de garage qui stationnent leurs véhicules à l'extérieur. Le garage servant uniquement de lieu de stockage.

Lorsqu'un habitant fait une réflexion à ce sujet, la personne lui répond qu'il est garé devant chez lui.

➔ **Il s'agit d'une infraction c'est une utilisation de la voie publique**

- Le stationnement difficile place du marché et rue des fours a été abordé. Les administrés suggèrent

⇒ **Prévoir un sens unique rue des fours ?**

⇒ **Prévoir une permanence le dimanche de la police pour réguler**

- Enfin, a été évoqué le problème de stationnement rue de la libération à hauteur de la pharmacie à cause des jardinières. En effet, il serait difficile d'ouvrir sa portière complètement en raison de la proximité des jardinières.

La demande était de déplacer les jardinières sur le trottoir d'en face pour ne pas gêner.

➔ **Autre question à résoudre : les déjections des pigeons rue de la libération et place de la liberté. Cela détériore la peinture des voitures.**

Déjection canine

- ⇒ Y a-t-il une amélioration depuis que nous avons déposé des affiches de mise en garde
- ⇒ Les gens laissent les sacs à déjection sur place
- ⇒ Trouver une solution
 - Vidéo surveillance ?

Ramassage des poubelles

Malgré la mise en place d'équipements destinés à recevoir les déchets, des débordements sont constatés.

Il a été demandé de faire plus de communication sur le ramassage des poubelles. Faire des rappels tous les 2-3 mois. Par le biais de l'affichage plutôt que sur internet. Tout le monde n'a pas internet ou d'ordinateur.

D'utiliser le panneau (niveau du boulodrome) pour mettre des informations à l'intention des Pugétois en remplacement du plan de la commune qui d'après les habitants ne sert que quelques fois aux touristes.

Réponse des élus : réflexion sur la mise en place d'un système de poubelles. Mettre + de poubelles dans la commune

Il est interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté => risque d'une amende forfaitaire.

L'abandon des déchets ménager dans les rues relève de l'abandon de biens publiques

➔ **C'est une infraction**

Réponse des élus : Un système de photo a été mis en place afin de pouvoir sanctionner

Sécurité de l'abris bus rue du rayolet

Il n'y a pas d'abris bus rue du Rayolet. Les adolescents partent dans tous les sens, ce qui est dangereux.

Réponse des élus : Il y a une négociation avec le département dans le but d'aménager une zone de covoturage un peu plus bas. Cet espace ferait également office de gare routière afin de regrouper tous les bus.

Tous les matins à 7h30 la police municipale ainsi que Jean-Pierre Roux assurent la sécurité des collégiens pour la montée dans le bus.

Avons-nous une idée du délai ? Non il y a un frein du fait qu'il y ait transfert de compétences du département à la région. Cela ralentit les procédures.

Autres

- Nous avons également eu des plaintes sur le fait qu'il n'y ait pas de cahier de doléances disponible en mairie.

En effet nous utilisons des feuilles de réclamations mais pour certains ce n'est pas la même chose.

Animation vie de quartier

Les habitants du centre-ville reprochent le fait qu'il y ait un festival dans les hameaux mais pas dans le centre-ville. Or toutes les festivités sont déjà dans le centre-ville c'est la raison pour laquelle le festival des hameaux a été créé.

Fête des voisins = à l'initiatives des habitants

La question était de savoir combien de temps à l'avance il fallait demander les autorisations pour organiser une fête des voisins dans le rue. 15 jours avant pour bloquer la rue. L'arrêté municipal minimum 8 jours avant.

Autre sujet abordé : le problème de connexion avec le téléphone notamment avec l'opérateur free. Le réseau capte mal.

Réponse des élus : Une étude est menée par free et orange afin d'envisager l'installation d'antennes sur la commune.

A faire

- Définir le rôle du ou des référents
- Trouver un moyen d'établir la relation entre les référents et les administrés
- Mettre en place une charte de comité de quartier
- Assurer le suivi des doléances